

FICHE DE RECENSEMENT

Du 1^{er} Juin 2010 au 31 Mai 2011

Je vous rappelle qu'en application des dispositions de l'arrêté municipal N° 17149 du 03/09/2009, **les commerçants fréquentant régulièrement ou épisodiquement le marché hebdomadaire du vendredi matin doivent obligatoirement se faire recenser.**

Je vous invite par conséquent à remplir et à remettre au placier ou en mairie (service Administration Générale), ce formulaire accompagné d'une **COPIE** des pièces suivantes :

- Carte professionnelle
- Attestation d'assurance
- Feuillet d'inscription au registre du commerce

DES RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET, JE VOUS AUTORISERAI A DEBALLER POUR LA PERIODE ALLANT DU 1^{er} JUIN 2010 AU 31 MAI 2011.

Le Maire,
Vice-Président du Conseil Général



André CORZANI

NOM OU RAISON SOCIALE	
ADRESSE COMPLETE	
ACTIVITE ET METRAGE NÉCESSAIRE	

Je soussigné, certifie être — ne pas être (1) en possession d'un exemplaire de l'arrêté municipal N° 17149 du 3 septembre 2009 que je m'engage à respecter.

Fait à, le Signature :

(1) Rayer la mention inutile

N.B. Seuls les commerçants recensés pourront demander ultérieurement à la mairie une attestation de présence à toutes fins utiles (retraite par exemple).